



## Résultats de l'année financière 2011

Nous avons déposé le 14 mai 2012 le rapport financier de l'exercice 2011 tel que vérifié par l'auditeur de la municipalité. Il s'agit d'un rapport consolidé incluant tous les organismes municipaux auxquels la Ville de Saint-Bruno est rattachée.

Au cours de l'année 2011, en ce qui a trait à l'administration municipale, la Ville a réalisé **un surplus de 3 377 021 \$** par rapport aux prévisions budgétaires de 56 881 100 \$, soit un surplus de **5,9 %**.

Le rapport de l'auditeur que nous déposons est exempt de toute note et il indique que « les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. »

Le rapport de l'auditeur est sans réserve. Au cours de sa vérification, l'auditeur n'a découvert aucun élément indiquant :

- Des conflits d'intérêts, des transactions inhabituelles entre apparentés, des actes illégaux;
- Des dérogations aux exigences réglementaires;
- Des fraudes;
- Des inexactitudes qui pourraient amener les états financiers futurs à comporter des inexactitudes importantes.

Nous avons discuté avec l'auditeur des recommandations concernant les éléments de gestion à améliorer dans nos services.

Au cours de la vérification, l'auditeur a noté qu'il n'y a eu aucune restriction imposée sur la nature et l'étendue de leur travail, aucune divergence d'opinions significative quant aux pratiques comptables de la Ville et à la présentation des états financiers et, il souligne l'excellente collaboration du personnel de la municipalité.

Pour ce qui est des résultats nets de l'année 2011, la Ville a réalisé **un surplus budgétaire de 3 377 021 \$** comparativement à un surplus de 2 437 142 \$ en 2010. Ce surplus est constitué d'un **excédent de revenus de 4 076 099 \$** et d'un **excédent de dépenses de 699 078 \$**.

## Les Revenus

Au chapitre des revenus, l'excédent de 4 076 000 \$ s'explique principalement par les éléments de revenus additionnels suivants :

- 228 000 \$ de revenus de taxation en plus par rapport aux prévisions budgétaires.
- 1 000 000 \$ en plus en droits de mutation additionnels à ceux prévus: la vente d'immeubles sur le territoire de la ville de Saint-Bruno a été supérieure à celle prévue, ce qui reflète la vitalité de notre marché immobilier.
- 367 000 \$ de revenus représentant trois (3) années de ristournes de Recyc-Québec compte tenu de la révision de la méthode de calcul qui tient compte de la performance de la ville de Saint-Bruno (tonnage) pour la gestion de matières résiduelles.
- 124 000 \$ de revenus des droits provenant des exploitants de carrières et de sablières.
- 393 000 \$ en revenus d'intérêts sur le solde des fonds courants de la municipalité.
- 1 333 000 \$ provenant de l'affectation de notre fonds destiné au remboursement de la dette par anticipation.
- 231 000 \$ provenant de contributions au fonds de parc.
- 163 000 \$ de fonds affectés à des projets spéciaux en cours de 2011 et
- 119 000 \$ provenant de coûts de la Direction du génie imputés aux règlements d'emprunt.

## Les Dépenses

Au niveau des dépenses, nous affichons un surplus de dépenses de 699 068 \$ pour l'année 2011, soit 1,2 % de plus que les prévisions budgétaires. L'excédent de dépenses de la Ville en 2011 s'explique principalement par le **remboursement accéléré de la dette de 1 333 000 \$**, et ce, à même les surplus de la Ville des années antérieures en fonction de la Politique de remboursement de la dette que nous avons adoptée en 2009 ce qui constitue un excédent de dépenses pour l'année. Exception faite du remboursement de capital anticipé du service de la dette, c'est une diminution de dépenses de 634 000 \$ (-1,1%) que nous avons réalisée par rapport aux prévisions budgétaires de l'année 2011. Pour des fins de compréhension, j'identifie ci-après les principales variations budgétaires.

Au niveau des dépenses locales, nous avons un excédent de dépenses de 750 871 \$ par rapport aux prévisions budgétaires selon l'État de résultats 2011.

- Les dépenses du conseil municipal ont été supérieures de 39 000 \$ à celles prévues au budget principalement suite à la décision du conseil d'accorder l'an dernier une subvention de 50 000 \$ à la Maison des Jeunes de Saint-Bruno inc. afin de régler le remboursement de leur créance hypothécaire.

- Au total, les frais d'administration de la municipalité (dépenses du conseil, de la direction générale, de la division des communications, des Directions des finances, trésorerie et technologies de l'information, du greffe et des ressources humaines) représentent en 2011, 5,33 % des dépenses de la municipalité contre 5,45 % en 2010.
- Les contributions de l'employeur et charges communes sont inférieures de 323 000 \$ : principalement attribuables à la réduction de la provision pour éventualités pour le paiement de griefs et de litiges.
- Travaux publics : nous notons une économie d'environ 85 000 \$ au chapitre du déneigement, mais une hausse de 26 000 \$ des coûts pour l'achat de produits pétroliers. La construction de l'écocentre a généré une économie de 218 000 \$ en frais d'opération compte tenu du retard à son entrée en service.
- Au chapitre du service de la dette, le remboursement en capital a été supérieur de 1 333 000 \$ de plus que les prévisions en raison du remboursement anticipé à la réduction de la dette. Ce remboursement anticipé est compensé par une diminution des coûts des intérêts de 74 500 \$ puisque nous n'avons pas eu à assumer d'intérêts sur cette portion de la dette pendant l'année entière.

Au niveau des dépenses régionales, soit des dépenses payées par quotes-parts, nous avons une réduction des dépenses de 50 000 \$ par rapport au budget pour le paiement des coûts des litiges et des poursuites de l'agglomération. Il est difficile de prévoir cette dépense qui résulte souvent des décisions des tribunaux.

## **Affectation du surplus 2011**

Voici comment nous entendons utiliser le surplus de 3 377 000 \$ de l'année 2011 :

- Conformément à notre politique sur l'utilisation des surplus, nous consacrerons 50 % des surplus, soit une somme de 1 750 000 \$ (51,8 %) à la réserve destinée au remboursement de la dette par anticipation. Depuis la mise en place de notre politique sur l'utilisation des surplus en 2009, c'est une somme de 5 407 000 \$ de la dette à l'ensemble que nous aurons remboursée par anticipation sur un total de remboursement de la dette municipale de 34 353 000 \$ depuis 2006.
- Une somme de 120 500 \$ ira à la réserve du solde des commandes de l'année 2011;
- Une somme de 322 800 \$ servira pour la liste des certificats de disponibilité pour des travaux prévus en 2011 et qui seront complétés en 2012.
- Un montant de 55 500 \$ sera réservé pour défrayer le coût des élections municipales en 2013.
- En 2008, nous avons créé une réserve financière afin de pourvoir à des imprévus majeurs qui pourraient survenir à Saint-Bruno. Que l'on pense à la crise du verglas ou à la crise des BPC, ce genre d'évènement crée des pressions financières

importantes pour une municipalité. Cette réserve a été fixée à 1,5 M\$ par le conseil municipal avec un maximum de 5 % du budget annuel local. En 2009, nous avons affecté 500 000 \$ à cette réserve. Cette année nous proposons d'augmenter cette réserve d'un autre 500 000 \$, portant la réserve à 1 M\$.

- Nous consacrerons une somme de 467 900 \$ pour une trentaine de projets spéciaux que nous entendons réaliser en 2012. Plus particulièrement nous emploierons 75 000 \$ à des travaux de repavage sur les boulevards Clairevue et Seigneurial et 40 000 \$ pour aménager une piste d'accès pour les véhicules d'urgence entre la piste cyclable du lac de la carrière et la rue Gaboury.
- 45 000 \$ ira à l'acquisition d'une 3<sup>e</sup> œuvre d'art urbain au sud 116.
- L'augmentation de la réserve pour pallier à l'augmentation des coûts de l'essence sera augmentée de 50 000 \$. Le budget 2012 a été constitué au moment où les prix au litre étaient autour de 1,25 \$. En ce moment, les prix au litre dépassent régulièrement 1,4 \$. Si toutes choses demeuraient constantes d'ici la fin 2012, il est possible que nous ayons recours à cette affectation.
- Le solde de 65 321 \$ sera alloué au surplus non affecté.

## La dette

Selon l'État des résultats 2011, la dette attribuable à la ville de Saint-Bruno s'établit à 69,1 \$ millions par rapport à 73,2 M\$ à la fin 2010, soit une baisse de 4,1 M\$ (-5,6 %). Signalons que 16,5 M\$ sont des dettes sectorielles et que 5,8 M\$ (soit la portion subventionnée de la dette) sont tributaires d'autres débiteurs que la ville de Saint-Bruno (les gouvernements supérieurs) pour une dette totale à l'ensemble des citoyens de Saint-Bruno de 50 M\$ par rapport à 51 M\$ à la fin 2010 en baisse de 1 M\$.

La Ville possède à la fin de 2011 des actifs nets de 162 471 000 \$. Chaque 1 \$ d'actifs couvre 30,8 ¢ de dette contre 38,8 ¢ l'an dernier. Compte tenu du rôle d'évaluation, le taux de dette est de 1,43 % contre une moyenne de 2,75 % au Québec. La dette à l'ensemble est de 1 917 \$ per capita contre une moyenne de 2 500 \$ per capita au Québec. Le coût de notre dette par rapport à l'ensemble du budget est de 13,75 %, le standard au Québec étant de 25 %.

Nous l'avons répété à plusieurs reprises, mais il semble que le message n'atteint pas encore l'entendement de certaines personnes :

Nous devons effectuer des travaux majeurs à nos équipements et à nos bâtiments municipaux afin de maintenir notre patrimoine en bon état. Il va de soi qu'une des conséquences est qu'il faut y investir des deniers publics supplémentaires. Nous répétons ce message d'année en année et nous pensons que nous devons le faire à nouveau cette année. Nous améliorons notre patrimoine, mais il faut poursuivre nos investissements

pour se remettre à niveau. Nous assumons entièrement cette responsabilité dans une perspective où ces travaux sont nécessaires au maintien des actifs des citoyens de Saint-Bruno. Nous ne souhaitons pas transmettre à d'autres générations des installations vétustes et défectueuses qui seraient encore plus coûteuses à restaurer. Il est donc évident que cela a un impact sur nos frais de financement futurs, mais il s'agit d'investissements à long terme dans des actifs tangibles pour notre communauté. Il serait irresponsable de notre part de ne pas procéder à ces travaux majeurs d'autant que nous pouvons bénéficier d'importants programmes de subventions de la part des gouvernements et d'autant plus que le contexte de taux d'intérêt est avantageux en ce moment pour le financement de ces travaux. Se prévaloir de ces programmes de subvention permet de réduire l'impact fiscal pour nos concitoyens. Nous maintenons donc cet engagement que nous avons pris.

À titre d'exemple, le gouvernement du Québec a mis en place le 19 avril dernier un nouveau programme de soutien aux municipalités visant à financer jusqu'à 50 % le coût pour le remplacement ou les améliorations des systèmes de réfrigération des arénas du Québec. Notre municipalité doit se conformer aux nouvelles normes afin de diminuer les émissions d'halocarbures et remplacer le système de refroidissement au fréon de notre aréna qui date de près de quarante ans. Face à l'obligation qui nous est faite d'avoir un système conforme aux nouvelles normes et étant donné que nous pouvons nous prévaloir d'une subvention qui couvre 50 % de l'investissement, certains prônent que nous devrions nous abstenir de procéder à ces travaux prétextant qu'éventuellement les taux d'intérêt augmenteront. Jamais nous ne consentirons à un tel raisonnement. Il nous semble que comme gestionnaires responsables, il nous faut profiter des opportunités qui nous sont offertes afin d'en faire bénéficier nos concitoyens. Toute autre attitude serait irresponsable. Profiter des opportunités économiques, c'est aussi un de nos mandats et notre responsabilité comme gestionnaire.

Voilà en résumé les faits saillants de l'année financière 2011. La situation financière de la municipalité est bonne.

Ce qui importe pour nos concitoyens c'est de savoir comment nous nous comparons en termes de taxation compte tenu des services dispensés par notre municipalité. Chaque année après la période des budgets, j'effectue une analyse des budgets de différentes municipalités au Québec. Voyons donc ce qu'il en est aux termes de 2011.

Je me permets de rappeler l'étude effectuée par le journal La Presse en novembre 2011 qui portait sur l'explosion des taxes municipales au Québec depuis 2006 jusqu'en 2011. Les tableaux afférents à cet article montraient qu'en moyenne au Québec, la hausse de l'impôt foncier moyen a été de 19 % contre une inflation de 10,4 %. À Saint-Bruno, selon cette analyse, la hausse de l'impôt foncier durant cette période a été de seulement 6,4 %

soit 3 fois moins que la moyenne québécoise. En fait, sur les 65 villes les plus importantes au Québec, Saint-Bruno se classe au 7<sup>e</sup> rang pour la plus basse augmentation de l'impôt foncier depuis 2006. Je rappelle aussi que l'augmentation moyenne du compte de taxes à Saint-Bruno en 2012 n'a été que de 1,74 % maintenant ainsi la tendance du faible taux de croissance des taxes municipales.

Une autre analyse que nous effectuons chaque année porte sur l'examen des budgets et des comptes de taxes de 53 villes. Cette étude couvre principalement les villes de l'agglomération de Longueuil, les villes de la Couronne Sud de Montréal, les principales villes de La Vallée-du-Richelieu, les villes de la Couronne Nord de Montréal, les villes entre 20 000 à 35 000 habitants au Québec (Saint-Bruno = 26 104 h.), les villes de l'agglomération de Montréal et les grandes villes du Québec et porte sur les budgets de l'année 2012.

Pour ce qui est de la portion taxe générale et tarification, Saint-Bruno a toujours un des comptes de taxes le moins élevé qui soit au Québec parmi ces 53 villes. Nous nous situons au 12<sup>e</sup> rang derrière les villes de Vaudreuil, Varennes, Candiac, Blainville, Brossard, Boucherville, Laprairie, Saint-Constant. Je rappelle que dans certaines de ces villes les coûts des infrastructures sont capitalisés dans le coût du terrain donc ils sont inclus dans le coût de l'hypothèque du propriétaire. Cela permet donc à la municipalité d'avoir un niveau de dette et un compte de taxes plus attrayant, mais à notre avis, cela n'est pas à l'avantage du propriétaire puisqu'il doit assumer les coûts de financement des infrastructures sur la base de son taux d'intérêt hypothécaire ainsi que sur la durée de son hypothèque alors que le taux de financement obligatoire de la municipalité est plus avantageux pour le propriétaire que le taux hypothécaire, et l'échéance de financement de la municipalité est souvent plus courte que celle d'une hypothèque résidentielle.

Saint-Bruno a un compte de taxes des plus compétitifs au Québec. Pour l'ensemble des villes étudiées, le compte de taxes à Saint-Bruno est inférieur de 415 \$ à la moyenne du compte de taxes de ces 53 villes, soit 15,7 % de moins, et ce, malgré notre fiscalité d'agglomération pour laquelle nous devons transférer à la ville de Longueuil 45,6 % du compte de taxes que nous percevons.

Si nous avons une contribution régionale de 22 % comme cela semble être la moyenne des villes de La Vallée-du-Richelieu notre compte de taxes moyen serait autour de 2 300 \$ au lieu de 2 740 \$. Malgré cela, les quatre (4) plus importantes villes de La Vallée-du-Richelieu ont un compte de taxes moyen de 2 861 \$ contre 2 740 \$ à Saint-Bruno alors que leurs contributions régionales sont inférieures de 24 %, soit la moitié de ce qui en est à Saint-Bruno.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe de la Direction des finances, trésorerie et technologies de l'information de la ville de Saint-Bruno pour le travail réalisé au cours de l'année 2011. Vous voudrez bien, Madame la Directrice générale, remercier au nom du conseil, tout le personnel de cette direction sous la responsabilité de monsieur Roger Robitaille, directeur.

Denis Arpin, conseiller  
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

14 mai 2012